



# MAINTENIR ET ACTUALISER LES COMPÉTENCES D'ACTEUR EN PRÉVENTION ET SECOURS DE L'AIDE À DOMICILE > MAC APS ASD



Calendrier et pré-inscription  
sur notre site web  
[www.mt71.fr](http://www.mt71.fr)

**Nature de l'action de formation :**  
adaptation et développement  
des compétences

**Pré-requis :**  
Détenir le certificat APS ASD



Tout salarié du secteur aide et  
soin à domicile d'adhérent MT71.  
Min. 4 – max. 10 participants.



Cette formation est assurée  
par des formateurs certifiés  
« FORMATEURS APS ASD » par  
le réseau Assurance Maladie  
– Risques Professionnels et  
l'INRS bénéficiant de 10 à 30 ans  
d'expérience en Santé au Travail.



7 h continues de face à face  
pédagogique.



Locaux MT71



Quelques sessions par an et  
plus si besoin



100 % de satisfaction en 2019



Compris dans les cotisations



**RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE :**  
[flabrosse@mt71.fr](mailto:flabrosse@mt71.fr)

## MT71

15 rue Gabriel Lippmann  
71100 Chalon-sur-Saône  
Tél. : 03 85 97 29 29  
[formation@mt71.fr](mailto:formation@mt71.fr)



@Mt71Sante



@MT71

## OBJECTIFS :

Être capable de :

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure,
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure,
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi,
- Intervenir face à une situation d'accident du travail.

## PROGRAMME :

- Le partage des retours d'expériences,
- La situation comme acteur de prévention pour soi, pour la structure,
- L'identification des risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention,
- L'observation et l'analyse d'une situation de travail,
- La proposition d'améliorations de la situation de travail,
- La remontée d'informations aux personnes concernées,
- La construction d'un accompagnement de la mobilité adapté à la situation variable de la personne aidée,
- Le cadre juridique de l'intervention du SST,
- La réalisation d'une protection adaptée,
- L'examen de la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir,
- L'alerte en fonction de l'organisation des secours dans la structure,
- Les conduites à tenir pour secourir la victime de manière appropriée.

## PÉDAGOGIE :

- Méthode heuristique : *questionnement et échanges à partir de supports visuels et matériel INRS, échanges de pratique,*
- Méthode démonstrative : *démonstrations avec matériel d'aide à la manutention et exposé interactif avec support power point si nouveautés,*
- Méthode applicative : *analyses de situation de travail, mises en pratique lors de situations d'accident simulé et d'accompagnements à la mobilité.*

## MODALITÉ D'ÉVALUATION ET/OU CERTIFICATION DU STAGE :

Une évaluation formative des acquis de formation sera réalisée durant la totalité de la formation. Un « certificat d'APS ASD » est délivré aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives réalisées en fin de formation. **Pour que le certificat reste valide, l'APS ASD doit suivre un MAC dans les 24 mois qui suivent.**

### FORMATION HANDI-ACCUEILLANTE

Si le stagiaire a des contraintes liées à sa situation merci de contacter :  
[gperche@mt71.fr](mailto:gperche@mt71.fr) - 03 85 46 96 37